

LUNDI 7 OCTOBRE 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance EXTRAORDINAIRE du conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire, tenue à 19h, au Pavillon Formtech au 8, rue Lafrenière, à laquelle sont présents:

Monsieur Harold Poisson, maire
Monsieur Éric Bergeron, conseiller
Monsieur Jean-Philippe Bouffard conseiller,
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller
Monsieur Frédéric Champagne, conseiller
Madame Cynthia St-Pierre, conseillère.
Madame Alexandra Champagne, conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Harold Poisson.

Est également présent Monsieur Marc Lavigne, directeur général ainsi que Madame Julie Roberge, greffière-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

9021-1024

Il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE

Remplacement de conduites d'eau potable, ajout d'égout pluvial et réfection du 6^e rang.

ATTENDU que le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et la Municipalité de la paroisse de Saint-Rosaire ont signé le 29 avril 2024 une entente de collaboration no 202173 dans le cadre des travaux de reconstruction de la chaussée sur le 6e rang, incluant le remplacement des conduites d'aqueduc et l'ajout d'égout pluvial;

9022-1024

ATTENDU que les travaux ont débutés à la fin août, plus tard que prévu;

ATTENDU que la date butoir exigée par le MTMD concernant la couche de surface est le 24 octobre;

ATTENDU que si la couche de base du secteur 3 des travaux de pavage n'est pas fait avant le 24 octobre, les gestionnaires du MTMD précisent que le pavage de la couche de surface sera reporté en 2025;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Rosaire **n'acquittera pas les coûts supplémentaires** occasionnés par un report des travaux en 2025;

ATTENDU qu'il est réaliste de penser terminer les travaux de pavage d'ici le 8 novembre 2024 si la température le permet;

ATTENDU que certains travaux de pavage du MTMD situés en zone 2, sont réalisés en novembre;

ATTENDU que les membres du conseil sont en accords pour parachever le pavage complet en 2024.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Rosaire demande au ministère des Transports de considérer la température et de permettre la réalisation du pavage complet du secteur 3 en dehors de la date butoir.

ADOPTÉE

Levée de la séance.

Le conseiller Éric Bergeron propose, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin de lever la séance à 19h23. 9023-0924

ADOPTÉE

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge,
Greffière-trésorière